

constitué, avec la Corse, le dernier refuge de population pour la tortue d'Hermann, une espèce menacée par la destruction et la dégradation de son habitat et le prélèvement d'individus dans la nature.

En charge de la préservation de la biodiversité, l'OFB exerce une surveillance particulière sur cette tortue renforçant son action de contrôle en vue du déconfinement et de la période de forte activité printanière de cette espèce. C'est dans ce cadre que le service départemental du Var a organisé une vaste opération de contrôle sur 4 jours (du 21 au 24 mai 2020) mobilisant 8 inspecteurs de l'environnement du service départemental et de la Brigade mobile d'intervention de l'OFB.

Plusieurs infractions relevées et une tortue saisie relâchée

Si les contrôles ont porté prioritairement sur les atteintes aux tortues d'Hermann et leurs milieux de vie, les inspecteurs de l'environnement ont également été vigilants à d'autres atteintes préjudiciables à la biodiversité en ces premiers jours de déconfinement : circulation

150 000 €

Prélever une tortue dans son environnement sauvage est un délit passible de 150 000 € d'amende et 3 ans de prison.



Le service départemental du Var a organisé une vaste opération de contrôle sur 4 jours mobilisant huit inspecteurs de l'environnement.

